



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du **04 novembre 2020** à 18.00 heures

Le **quatre novembre deux mille vingt** à 18.00 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances légale en date du 29 octobre 2020, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

**Présents :** MM. Robert CRAUSTE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Lucien VIGOUROUX, Françoise DUGARET, Michel DE NAYS CANDAU, Lucien TOPIE, Carole LOUCHE, Philippe BLATIERE, Alain MARTI, Gilles LOUSSERT, Arnel JOUANNET, Christine LACROIX, Alain GUY, Martine SCOLLO-OGIER, Jean-Pierre FILHOL.

**Pouvoirs :**

Claude BERNARD	à	Robert CRAUSTE
Françoise LAUTREC	à	Lucien TOPIE
Pascale BOUILLEVAUX-BRÉARD	à	Lucien VIGOUROUX
Chantal VILLANUEVA	à	Françoise DUGARET
Olivier PENIN	à	Arnel JOUANNET
Roseline BRUNETTI	à	Nathalie GROS-CHAREYRE
Chantal BERTRAND	à	Gilles LOUSSERT
Robert GOURDEL	à	Philippe BLATIERE
Maryse DEVEZE	à	Alain MARTI
Marie-Christine ROUVIÈRE	à	Christine LACROIX
Pierre DEUSA	à	Michel de NAYS CANDAU
Corinne PIMIENTO	à	Martine SCOLLO-OGIER
Charly CRESPE	à	Alain GUY
Didier GRANON	à	Jean-Pierre FILHOL

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi ☎ 04-66-73-45-45 ☎ 04-66-51-03-99		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
29	15	29
DELIBÉRATION N° <b>2020-11-35</b>		
Secrétaire : Françoise DUGARET		
ONT VOTÉ		
POUR	CONTRE	ABST.
28	0	0

M. JOUANNET ne participe pas au vote

**Objet :**

**Occupation du domaine public  
Budget annexe  
Domaine Locatif/  
Parking Saint  
Vincent  
Tarifs 2021**

La Commission « développement économique et touristique » s'est réunie le 14 octobre 2020.

Objet	période	détails	Tarifs TTC 2021
Parking St Vincent	annuel	Véhicule 4 roues : abonnement annuel pour un emplacement de stationnement soit 66 €/ mois	792,00 €
		Véhicule 2 roues motorisé : abonnement annuel pour un emplacement de stationnement, soit 33 €/mois	396,00 €
		Frais de renouvellement de la carte	25,00 €

- Stationnement interdit aux vélos.
- L'attribution d'une place est accordée à partir de l'inscription sur la liste d'attente et sur validation de l'autorité.

**Sous la présidence** du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

Le Conseil municipal, après délibération, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur ces propositions, **VALIDE** ces tarifs et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant l'abonnement d'un emplacement de stationnement dans le parking fermé sous l'EHPAD « Saint Vincent ».

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Docteur Robert CRAUSTE**



Accusé de réception en préfecture  
030213001332-20201104-DELIB2020-11-35-DE  
Date de télétransmission : 06/11/2020  
Date de réception préfecture : 06/11/2020

La présente décision sera affichée ou consultable en mairie, publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.